



## Défi Rhône-Alpes 2008

Amies musheuses, amis mushers !

Depuis la disparition du « Trophée de Savoie », il y a quelques années, une demande conséquente d'entre vous de redémarrer ce genre de course nous a été faite. Jadis, plusieurs sites de la Savoie et de la Haute-Savoie accueillait ce type d'épreuve.

Après une tentative avortée en 2007 ne nous permettant pas d'assurer la course dans de bonnes conditions, nous avons de nouveau tenté et réussi à boucler cette nouvelle mouture.

Le but principal étant de vous faire profiter d'une semaine de course dans un périmètre assez restreint et par la même de favoriser des étapes routières limitées.

### Le programme de la semaine du 19 au 27 janvier s'établit ainsi :

Samedi 19	:	BRISON – SOLAISON (74)	Epreuve à 10h et nocturne 19h.
Dimanche 20	:	BRISON – SOLAISON (74)	Epreuve à 10h.
Lundi 21	:	FLAINE (74).	Epreuve à 14h.
Mardi 22	:	FLAINE (74).	Epreuve à 10h.
Mercredi 23	:	Repos.	
Jeudi 24	:	LES AILLONS (73).	Epreuve à 14h.
Vendredi 25	:	LES AILLONS (73).	Epreuve à 10h.
Samedi 26	:	BEAUREGARD (Col de la Croix Fry) (74).	Epreuve à 14h.
Dimanche 27	:	BEAUREGARD (Col de la Croix Fry) (74).	Epreuve à 10h. Remise des prix à 15h.

Les distances, catégories et règlement de course sont ceux usuellement pratiqués par la FFST.

Les licenciés FFPTC, ESDRA et WSA sont acceptés. Les classements s'établiront selon les us et coutumes connus de tous (junior, nordique, etc. etc.).

### Les Tarifs d'inscription sont de :

**180 euros** pour 9 manches et 2 repas mushers, date limite d'inscription le 31 décembre 2007.

Une surtaxe de **50 euros** sera appliquée après le 31 décembre 2007.

**50 euros** pour les juniors sans les repas.

**35 euros** pour chaque week-end comportant 3 manches (1er week-end) et 2 manches et repas musher (2e week-end).

Les deux week-ends sont inscrits au programme de la Coupe de France.

Les inscriptions seront closes sans préavis en fonction en particulier des possibilités d'accueil des stations.

Les inscriptions accompagnées du règlement sont à envoyer chez :

M. Christian Sandoz

35/5, rue Antoine Lumière

Résidence des Hourdières

69150 Décines-Charpieu

Une confirmation d'inscription vous sera retournée dès réception de votre règlement.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone, fax ou e-mail.

Une communication concernant l'événement sera faite au niveau du site de la F.F.S.T. ainsi que sur d'autres sites (Traîneau passion etc. etc.). D'autres précisions feront l'objet de communiqués.